

## COUSANCE INSOLITE

### Le bar-tabac a fait gagner à nouveau le gros lot



■ **Sabiri Bouchaïb, Isabelle et Cédric Bataillard-Devillard ont remis le chèque de 20 007 euros au gagnant.** Photo Pascal LE TEXIER

des jeux de hasard remplit souvent plusieurs grilles. Ce jour-là, il a opté pour une grille-flash. « Ce n'est pas en ayant coché ses six numéros que cet habitant des environs de Cousance a gagné le gros lot. En effet, il y a dix gagnants garantis par tirage au sort des numéros attribués à chaque grille », précise Sabiri Bouchaïb\*. C'est ainsi, que le gagnant, venu acheter un magazine et vérifier ses tickets, a eu la belle surprise de voir s'afficher le gros lot sur la machine. L'émotion passée, il ne lui restait plus qu'à fournir un relevé d'identité bancaire pour que cette coquette somme soit versée sur son compte. Cet heureux client du Cortez continue à jouer et espère à l'instar de la centaine de joueurs réguliers, que l'adage « jamais deux sans trois » lui sourira.

**NOTE \*** Sabiri Bouchaïb, commercial responsable du secteur pour la Française des Jeux

Le Cortez, le bar-tabac de Cousance vend des tickets à gratter depuis quatorze ans. Les gérants viennent de féliciter un gagnant à un peu plus de 20 000 euros. Depuis trois ans, Isabelle et Cédric Bataillard-Devillard, les patrons, proposent notamment à leur clientèle de jouer au Loto. Après avoir déjà fait gagner au grattage 20 000 euros, une fois de plus, l'établissement a porté chance à un habitué des lieux qui a remporté la même somme au tirage du samedi 15 septembre. Celui-ci est un joueur régulier (les lundis, mercredis, samedis).